

SAINT-PAUL-EN-FORÊT

Le bulletin municipal de St-Paul-en-Forêt | N°45 | Juillet 2016



L'ÉCHO DU CLOCHER

SOMMAIRE

- **Le Mot du Maire** p.3
- **Budgets** p.4 & 5
- **Bilan et activités 2015** p.6 à 9
- **SCOT / PLU** p.10 & 11
- **Patrimoine** p.12 & 13
- **La vie de l'école** p.14
- **La vie associative** p. 15 à 23
- **Communauté de communes** . p.24 & 25
- **Nos joies, nos peines** p.26
- **Guide des formalités** p.27

Numéros Utiles

ADMINISTRATION

- Mairie : 04 94 39 08 80
Place du Champ de Foire
- Poste : 04 98 10 64 91
Place du Champ de Foire
- Ecole : 04 94 76 37 31
- Médiathèque : 04 94 70 19 97
- Police municipale : 06 37 93 74 17
44 rue de la verrerie 04 94 67 03 20

URGENCE

- Sapeurs pompiers : 18
- Gendarmerie : 17
- Samu : 15

AMBULANCE

- Ambulance des forêts 04 94 85 12 96
06 03 16 23 93

INFIRMIERS

- Fathia Bassour : 06 50 78 03 82
- Daniele Mur Naget : 04 94 76 33 03
- Jacqueline Serrat : 06 61 36 46 95

KINESITHERAPEUTE

- Ajit Gungah : 04 94 76 33 80
23 rue Michel Auclair

TAXI

- Barbara et Laurent 06 75 04 04 40
06 87 53 81 77
06 72 46 41 26

La Mairie est ouverte :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h30 - 17h00
Mercredi : 09h00 - 12h00

Le service urbanisme vous reçoit sur RDV le Lundi, Mercredi et Vendredi

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Nous avons fait le choix de ne pas vous résumer les comptes rendus des conseils municipaux, ils sont affichés en mairie sous huitaine suivant le Conseil et sont consultables sur le site de la Mairie.

**Toute l'actualité
de St Paul-en-Forêt sur :
www.saintpaulenforet.fr**

Hôtel de Ville / Service Administratif
154 place du Champ de Foire
83440 SAINT-PAUL-EN-FORET
Tél. 04 94 39 08 80 - Fax : 04 94 39 08 89
Courriel : mairie.saintpaulenforet@orange.fr



Chères Saint Pauloises, Chers Saint Paulois, Chers amis,

C'est avec plaisir que je vous adresse cette 45ème parution de l'écho du clocher en période estivale. Elle vous permettra de prendre connaissance des actualités de notre village et de découvrir les réalisations nouvelles qui, j'en suis sûr, vous satisferont.

Début juin, j'ai participé au 99ème congrès des Maires de France. Ce fut un moment fort de rencontres avec un constat bien réel : jamais les communes n'ont été autant fragilisées financièrement par la baisse des dotations de l'état, jamais elles n'ont fait l'objet d'autant d'attaques (création de grosses métropoles, obligation de fusionner, transfert obligatoire de compétence).

Le budget de notre commune n'échappe pas à ces restrictions et, depuis 3 ans, nous perdons environ 30.000 € chaque année sur la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) sans compensation par d'autre ressource supplémentaire.

Et pourtant, c'est en cette période difficile, que l'importance de la commune prend tout son poids. C'est l'élément de proximité des concitoyens qui crée des liens et permet le dialogue, c'est le maillon qui maintient le contact entre les administrés et les décideurs politiques.

Avec tout le conseil municipal, nous souhaitons œuvrer pour que notre village reste un lieu de vie agréable où s'accordent bien vivre et respect de l'autre, où chacun peut s'exprimer dans le respect des valeurs fondamentales de la république.

Je vous souhaite à tous un bon été et une bonne lecture,

Nicolas Martel



DEPART A LA RETRAITE DE DANIEL BRUN

Daniel BRUN a connu un beau parcours professionnel. Il a intégré la fonction publique en 1983 auprès de la commune de Seillans et depuis le 27 janvier 1989 à St Paul en Forêt.

Diverses missions ont pu lui être confiées, grâce à ses compétences dans le domaine technique et à ses multiples permis. Celles-ci ont été accomplies avec le sérieux et le professionnalisme qui le qualifie.

Très apprécié, dévoué et toujours présent on lui souhaite une bonne retraite afin de profiter et de se consacrer pleinement à sa passion : l'Apiculture

RECHERCHE MEDECIN

Depuis le départ du Docteur Flocquet, nous recherchons activement un nouveau médecin pour s'installer dans notre village avec des locaux mis à sa disposition.

LAC DE MEAULX



Les travaux sont en passe de se terminer, la mise en eau se fait progressivement et sera effective fin d'année 2016.

ECLAIRAGE TENNIS



Ces travaux avaient pour but l'éclairage du cours N° 1 et la remontée piétonne. La réception des travaux a été faite en Avril 2016.

PARKING DE LA CHAPELLE



Très pratique pour les parents d'élèves

ACCÈS ÉCOLE



Réfection rampe «Poussettes» sur le chemin des écoles

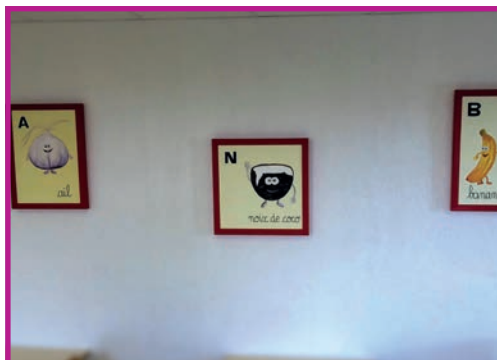
ZONE 30



Pose de trois ralentisseurs en Mars 2016. Reste l'installation d'un abri bus/école par le Conseil Général.

DAME JEANNE

En ce début de semestre, l'Association DAME JEANNE a peint des tableaux pour égayer les murs de la cantine. Ceux-ci ont été installés en Avril 2016.



TRAVAUX A REALISER

PEINTURE DE L'EGLISE



Compte tenu de l'étendue des dégradations, il convient de procéder à la réfection des peintures afin de rendre à ce bâtiment son style typique d'origine. Subvention accordée par enveloppe parlementaire du Sénateur-Maire de la ville de Fréjus M. Rachline.

MAISON SCHNEIDER



Réhabilitation de la Maison Schneider en cours d'étude, pour création d'une médiathèque, office du tourisme au rez de chaussée et de deux appartements. (à l'étage). Plusieurs demandes de subvention ont été déposées. Celle de la DETR 2016 (dotation équipement territoires ruraux) est accordée.

PEINTURE DAME JEANNE



Un nouveau challenge pour l'Association. Peinture des portes des toilettes publiques en trompe l'œil.

ECOLE

Pour une meilleure isolation le remplacement des fenêtres est prévu. Subvention accordée par enveloppe parlementaire du Député de la 8ème circonscription M. Audibert Troin.

SALLE PEGUIERE

Réhabilitation en cours d'une salle à usage associatif à côté des garages municipaux avec installation d'un coin toilette handicapé, réfection de la porte d'entrée. Livraison espérée fin 2016. Les demandes de subventions ont été déposées.

RESEAU EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES DE HAUT MAUGARIEL

Extension du réseau d'assainissement vers le chemin de Haut Maugariel, réfection du réseau existant et création d'un réseau d'eaux pluviales

DEMENAGEMENT DU SERVICE TRANSPORT SCOLAIRE

Le Service est transféré à la Maison des Services au Public, 159 rue Comtesse de Villeneuve, quartier « La Ferrage » à Fayence.

*L'accueil de la Maison des Services au Public est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (04 94 39 09 10)

*sur le site internet :
www.cc-paysdefayence.fr
rubrique MSAP

RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en 2000 doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaires (Sinon ils ne seront pas inscrits automatiquement sur la liste électorale).

Pour se faire, il suffit de se présenter à la Mairie muni du livret de famille et pour les jeunes gens qui ont acquis la nationalité française, les justificatifs correspondants.

Les parents ont autorité à accomplir les démarches pour leurs enfants, dans le cas où ceux-ci ne pourraient les effectuer. Une attestation de recensement sera délivrée, ce document sera indispensable pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduite et même conduite accompagnée);

TAXE SEJOUR

Le 18 septembre 2015 le Conseil Municipal instaurait par délibération la taxe de séjour à compter du 01 janvier 2016.

Pour tout renseignement veuillez consulter le site : www.saintpaulenforet.fr

RAPPEL :

Déclarations des meublés, chambre d'hôtes et locations sur la commune : Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès de la mairie où est situé le meublé.

LÉGISLATION DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

OBLIGATION DE TAILLE DE VOS VÉGÉTAUX

Vous avez à procéder à la taille de vos végétaux (haies et arbres) qui empiètent sur le domaine public.

En effet, cette obligation de taille permet la prévention des accidents de circulation et vous évite d'engager votre responsabilité.

Nous vous remercions sincèrement de votre compréhension.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La communauté de communes assure un service GRATUIT de collecte des encombrants. Un encombrant est un objet volumineux et non transportable dans un véhicule de tourisme. Merci de vous inscrire au 0 800 00 40 15

NON aux dépôts sauvages !

Il est strictement interdit de déposer ces déchets sur la voie publique et dans la campagne sous peine d'amende. (article R 632-1 du code pénal) Par respect pour les riverains, le personnel de collecte et l'environnement, il vous faut jeter vos déchets dans les lieux appropriés.

Les dépôts sauvages entraînent des coûts supplémentaires pour la collectivité, ce qui engendrent une hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



CENTRE DE LOISIRS

Notre Centre de Loisirs ouvrira ses portes du 11 juillet au 19 août 2016. Pendant 6 semaines, les enfants pourront apprécier et participer à un panel d'activités telles que : artistiques, manuelles, sportives, culinaires ainsi qu'à des journées à thème, des sorties et des mini camps.

NOUVEAU REGLEMENT CCAL

Réflexion sur nouveau règlement et nouveau tarif de l'utilisation de la salle Andre Bagur.

Elément essentiel du PLU, le projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est un document qui a pour objectif de permettre à la commune d'exprimer les choix d'aménagement et d'urbanisme retenus à l'échelle de son territoire, d'aménager, préserver et mettre en valeur le cadre de vie de ses habitants et visiteurs, d'assurer l'équilibre entre le développement économique de la commune, l'aménagement du cadre de vie et la préservation des espaces naturels, de gérer le sol de façon économe et équilibrée en respectant les objectifs du développement durable.

Après avoir débattu des différentes orientations générales le 21 janvier en conseil Municipal sur

Orientation générale n°1 : Le projet économique et urbain de Saint Paul en Forêt :

Assurer le développement de Saint Paul en Forêt pour les générations futures

- Un nouvel axe de développement :
- L'extension du centre ancien villageois historique
- L'affirmation du caractère urbain du quartier de Pincounillier.
- Un nouveau quartier attractif, contemporain et respectueux du site situé sur les terrains Grime.
- Préserver le cadre de vie des quartiers résidentiels.
- Des densités sont définies au sein de l'enveloppe urbaine résidentielle.
- Une nouvelle armature urbaine caractérisée par des connexions inter quartiers.
- Dynamiser les activités du centre du village.
- Conforter et développer l'attractivité économique durable en lien avec la forêt.
- Favoriser le maintien et le développement des activités agricoles.

Orientation générale n°2 : Le projet environnemental :

L'environnement de St Paul en Forêt, un atout majeur pour son développement

- Protéger le fonctionnement écologique du territoire.
- Assurer la protection et la valorisation des milieux naturels.
- Revaloriser la silhouette du village et ses caractéristiques architecturales.
- Assurer la sécurité publique en matière de prévention des risques majeurs.
- Protéger l'environnement pour assurer la salubrité publique.
- Identifier et valoriser des éléments architecturaux et urbains d'intérêt patrimonial.
- Conserver les jardins ceinturant le village.

Le PADD comporte également une planche graphique et des objectifs de modération de l'espace.

Une réunion publique a eu lieu le 7 avril 2016 durant laquelle les Saint Paulois ont été entendus.

La Commission Communale continue son travail sur l'élaboration du zonage et du règlement du Plu (Traduction réglementaire du PADD)

Ensuite une troisième réunion publique avec l'ouverture de l'exposition publique sur le zonage du Plu aura lieu.





ASSOCIATIONS

C.C.F.F. / AMICALE DES POMPIERS

**LA SAISON ESTIVALE ARRIVE,
SES RISQUES IMPORTANTS D'INCENDIES AUSSI**

Prévention



Ensemble, apprenons les bons gestes de prévention pour limiter ce fléau qui touche notre si belle région chaque année.

Se protéger :

Le débroussaillage est obligatoire. Il limite les départs de feu autour des maisons, et ralentit sa propagation.

Un débroussaillage conforme à la réglementation pourra ainsi protéger et sauver votre habitation.

Eviter toute imprudence :

En forêt, et en bordure de route, pas de feu, pas de mégot, pas de barbecue.

Respecter la réglementation du brûlage des déchets verts.

Respecter les interdictions d'accès aux massifs forestiers les jours d'alerte.

Face au feu, les bons réflexes :

Pour tout départ de feu, ou de fumée suspecte, donner immédiatement l'alerte en composant le 112, s'éloigner et se mettre à l'abri.

Nous, membres bénévoles du Comité Feux de Forêts, et Pompiers volontaires de Saint Paul en forêt, ensemble, veillons tout au long de l'année à la prévention et à la lutte des incendies dans votre commune.

Aidez nous à protéger la forêt, et venez nous rejoindre.

**NOTRE FORÊT EST MAGNIFIQUE.
ENSEMBLE, PROTÉGEONS-LA.**

UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL A PRESERVER SUR NOTRE TERRITOIRE

Le saviez-vous ?

Une partie de notre commune est en site Natura 2000.

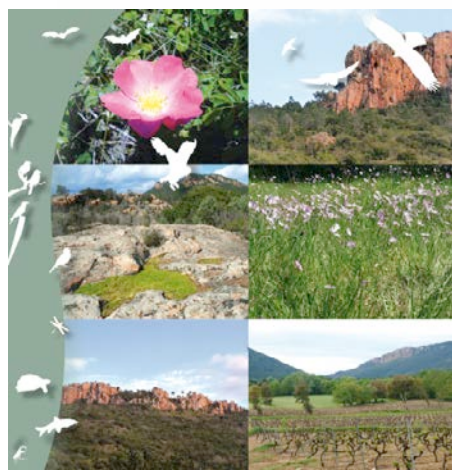
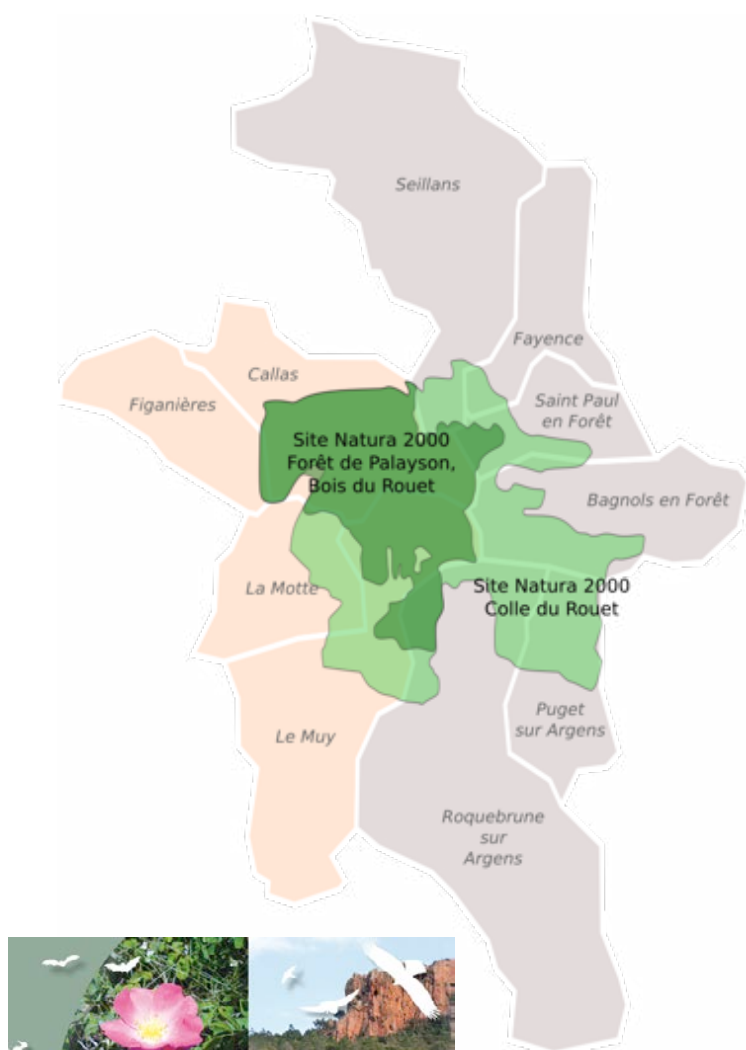
En effet, les sites Natura 2000 «Colle du Rouet» et «Forêt de Palayson, bois du Rouet» concernent 10 communes dont Saint-Paul en Forêt.

Ces 2 sites ont un grand intérêt faunistique :

43 espèces d'oiseaux y sont présentes et l'on y trouve de nombreux reptiles et amphibiens, des chauves-souris, des insectes et des poissons dans des habitats naturels très variés.

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres ou marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales et végétales et de leurs habitats.

Natura 2000 n'est pas une mise sous cloche d'espaces naturels. L'objectif est bien de concilier la préservation des espèces et des habitats avec le maintien des activités humaines présentes sur le site, au travers d'une gestion du territoire appropriée.



Pour plus d'informations

contacter l'animatrice de ces sites :

04 94 50 16 28 - natura2000@dracenie.com

Des plaquettes sont également disponibles
à l'accueil de la Mairie

FESTIVITÉS

31 Décembre 2015 :

Salle André Bagur : Nouvel An organisé par l'Association la DAME JEANNE

24 Janvier 2016 :

La galette des Rois organisée par l'Association RESPIRE

20 Février 2016 :

Passage du Tour du Haut Var (cyclisme professionnel)

13 Mars 2016 :

Randonnée - Les Lacs de l'Endre et du Muy organisée par l'Association RESPIRE

3 Avril 2016 :

Randonnée les Meulières à la Lieutenante à ROQUEBRUNE organisée par l'Association RESPIRE

23 et 24 Avril 2016 :

Salle André Bagur : Organisation du Salon de Printemps

22 Mai 2016 :

Grenier dans la rue organisé par le Comité des Fêtes

22 Mai 2016 :

Randonnée la GARDIETTE à Bagnols en Foret organisée par l'Association RESPIRE

5 Juin 2016 :

Randonnée Le DRAMONT à Saint Raphaël organisée par l'Association RESPIRE

25 Juin 2016 à 21 heures :

Place du Champ de Foire : Gratuit

Faites de la Musique avec le Groupe LOLLY N° CO (organisée par le Comité des Fêtes)

2 Juillet 2016 à 21 Heures :

Soirée Théâtre Gratuite : Place du Champ de Foire (organisée par le Comité des Fêtes)

Les PASTOUT, Duo comique et anti-stress

6 Juillet 2016 à 21 Heures :

Place du Champ de Foire : Spectacle gratuit. Contes et légendes de la Provence racontés par les «Varestrels».

Venez nombreux écouter nos troubadours, nous renouerons avec notre passé et rêverons ensemble!

10 Juillet 2016 à 21 Heures :

Soirée Variétés Gratuite : Place du Champ de Foire (organisée par le Comité des Fêtes)

GIGI – sosie de Noëlle PERNA

27 Juillet 2016 :

XXXIII Festival Francis Poulenc. A 19h, Salle André BAGUR. Sextuor interprétant Poulenc, Debussy, Ibert.

Sans réservation.

4 Aout 2016 à 12 Heures :

Concert gratuit : Musique Cordiale à l'Eglise

Premier week end d' Aout 2016 :

FETE PATRONALE DE LA SAINT JOSEPH – Place du Champs de Foire (organisée par le Comité des Fêtes)

5 Aout 2016 à 21 heures :

soirée théâtrale Marcel Pagnol

6 Aout 2016 à 21 heures :

Soirée Transformistes suivie d'une soirée dansante avec D.J.

7 Aout 2016 :

Concours de boules enfants organisé par l'Association «LA BOULE FELEE»
LES BRAVADEURS

A partir de 12 Heures : APERITIF OFFERT PAR LA MUNICIPALITE

21 Aout 2016 :

Concours de boules organisé par l'Association «LA BOULE FELEE»

11 Septembre 2016 :

La chèvrerie de St Césaire organisée par l'Association RESPIRE

16 Septembre 2016 :

Nettoyage du Lac du Rioutard organisé par l'Association RESPIRE

29 Septembre 2016 :

Fête de la Saint Michel organisée par les Anciens Combattants

2 Octobre 2016 :

Randonnée Le CAP ROUX à Saint Raphaël organisée par l'Association RESPIRE

3 et 4 Octobre 2016 :

Salon d'hiver

13 Octobre 2016 :

Troc Joujoux

31 Décembre 2016 :

Nouvel An organisé par l'Association «LA DAME JEANNE»

**ET TOUTE L'ANNEE LE DIMANCHE MATIN PLACE DU CHAMP DE FOIRE
LE MARCHE PROVENCAL DE 7 HEURES A 13 HEURES**

COMMERCANTS & ARTISANS

AIDE A LA PERSONNE	DOMIFACILE SNEL JEAN CHRISTOPHE. 04 94 47 27 25 TRESTAURE
APICULTEUR	BRUN DANIEL. 06 80 98 09 92 LE VILLAGE SCHENCK ANTOINE. 04 94 76 37 90 SOULIES
AUTOMOBILE	ABRAVANEL TRANSPORT SERVICE. 06 16 74 66 64 AUMADE BASSE BAYA SAMIR. 04 83 11 28 58 AUMADE HAUTE CLASSIC AUTO SPORT. 06 07 72 85 49 PINCOUNILLIER
AUTOMOBILE FERRAILLEUR	SHONE STEVEEN. 06 64 80 69 36 MAUGARIEL
BOULANGERIE	CHEZ NOUS. 04 94 76 31 11 LE VILLAGE
BOUCHERIE	LA SAINT PAULOISE. 04 89 71 90 90 LE VILLAGE
CAMPING LE PARC	04 94 76 15 35. TRESTAURE
CHARPENTIER	POESSON GRÉGORY. 06 09 26 43 86 LES COLLES
COIFFEUR	MANENTI SYLVIE. 06 30 87 08 53 LE VILLAGE MD'HAIR. 09 53 94 98 98 LE VILLAGE
COMPTABLE LE VILLAGE	CEGEXCO 06. 04 94 39 86 22
COURTIER EN ASSURANCE	LAURENCE SEVERIN. 06 86 17 71 44 LE VILLAGE
COUVREUR	RENOV'TOIT83. 06 58 51 45 99
CHAMBRE D'HOTES	BERGERIE DES SUANES. 04 94 85 64 42 SUANES BASSES LE PIN DE PAUL. 04 94 85 18 99 ET 06 84 96 48 35 SOULIES LOU PERO MOUSCO. 04 94 76 30 46 CHARLON
DENTISTE EQUIIN	CHAPRON CHARLOTTE. 06 72 40 52 88 LE VILLAGE
DESSIN ARCHITECTURE	PATRICK HOULNE. 06 85 71 82 69 ET 04 94 76 30 19 LES BAGARRY
ELECTRICITE	«AKIL 108» ROQUES ANDRÉ. 06 82 27 66 87 LES BOIS BRIKI FETHI. 06 51 95 96 74 TRESTAURE DR ELECTRICITÉ. 04 94 68 34 51 / 06 89 86 76 63 LE VILLAGE « SARELEC» ROSOLEN LAURENT. 04 94 85 18 05 MAUGARIEL
INFORMATIQUE	OCTARINE. 04 94 85 19 95 PEYMEYAN SNEL. 04 94 47 27 25 TRESTAURE
INSTITUT DE BEAUTE	VILLA ALCUDIA. 06 81 55 92 79 LES BAGARRY
JARDINIER	«CONCEPT LYS JARDINS» ROIRON LUDOVIC. 06 86 03 08 96 SOULIES ICZAKOWSKI GUILLAUME. 04 94 76 32 99 ET 06 07 76 05 40 LES BOIS
LOCATION SAISONNIERE	LA BASTIDE. 04 94 76 12 81 TRESTAURE LES VILLAS SCARABEL. 04 94 78 34 02 COLLET SAINT ANDRE
MACONNERIE	BENETTO ROLAND. 04 94 84 56 43 CHARLON BOYER MICHEL. 06 64 66 82 90 TRESTAURE FERNANDEZ JEAN FRANCOIS. 04 94 76 26 43 LES BOIS MAZZOLINI STEPHANE. 04 94 76 33 16 LES COLLES
MENUISERIE	FRANCK ALU. 06 33 77 46 90 SOULIES

EBENISTE	COPEAUX ET SCIES // ROSEENS. 04 94 76 32 23 ET 06 81 33 18 71 COLLET ST ANDRE
PEINTURE	ETS LAGARDE 04 94 76 32 68 LES BAGARRY
PETITS TRAVAUX	PERRISOU GERALD 06 95 29 10 60 LE VILLAGE
	AGENCE TOUT CLEAN BOIS. 07 87 58 69 32 SOULIES
	MARC LIGNON-COSCIOLI 07 63 33 13 13 SAQUETONS
	VANESSERVICES 06 98 29 65 60 LE VILLAGE
PHOTOGRAPHIE	STEPH PHOTO 06 31 83 70 67 MAUGARIEL
PLATRIER	PASCAL GAUDISSERT 04 94 39 88 54 LE VILLAGE
PLOMBERIE	SAADA AMAR 06 33 30 21 29 ET 04 94 85 19 73 MAUGARIEL
	TEMPS MIEUX // LENORMAND GEORGES. 04 94 76 47 73 ET 06.19.67.50.73 LE VILLAGE
	SIRI JOEL 04 94 76 31 76 ET 06 71 60 60 49 PEYMEYAN
PREPARATEUR PHYSIQUE	DISEUR FRANCK 07 71 01 43 79 LE COLLET SAINT ANDRE
PROTHESISTE ONGULAIRE	CELINE 06 25 15 84 60 LES BAGARRY
	LE SALON D'AUDREY. 04 94 67 93 32 LE VILLAGE
RAMONEUR	REER ENERGIE PIERRE MAIRAU 06 23 52 22 15 ET 04 94 67 82 02 BAGARRY
RENOVATION BATIMENTS	DE COSTER THIERRY. 04 94 39 86 25 ET 06 78 93 49 21 MAUGARIEL
	CHAPRON JEAN FRANCOIS. 04 94 76 34 57 LE VILLAGE
	HELP 83 06 80 37 76 63 MAUGARIEL
	THYPHAINE BATI RENOV 06 88 99 36 14 LE VILLAGE
RESTAURANT/BAR PIZZERIA/TRAITEUR	LE BEC FIN 04 94 76 30 71 LE VILLAGE
	LE BAR A CHOIX. 06 63 17 59 96 LE VILLAGE
	L'ECHAPPEE BELLE 04 94 85 19 58 LE VILLAGE
	TOM TOM PIZZA. 04 94 47 04 89 LE VILLAGE
	VOISIN LIONNLE CHEF À DOMICILE 06 11 89 54 53 LES BAGARRY
TAILLEUR DE PIERRE	SAUNIERE JEAN LUC 04 94 76 32 75 LES COLLES
TERRASSEMENT	ROBBE GEORGES 04 94 76 32 64 CHARLON
	CL TERRASSEMENT. 06 84 25 26 57 LES BOIS
VETERINAIRE	MANSUY 06 80 02 75 49 TRESTAURE
EBENISTE	
PHOTOGRAPHIE	STEPH PHOTO 06 31 83 70 67 // QUART. MAUGARIEL
TAILLEUR	SAUNIERES JEAN-LUC 04.94.76.32.75

ARTISANS OMIS OU RADIÉS, VEUILLEZ VOUS FAIRE CONNAITRE MERCI



**BIENVENUE
À NOTRE
NOUVEAU
COIFFEUR
MATTHEW**



